

## Le Théâtre National de l'Opéra-Comique recrute

### Son(a) Directeur(trice) Général(e)

---

Etablissement public national à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministère de la Culture, le Théâtre national de l'Opéra-Comique a été créé par décret du 20 novembre 2004. Il est majoritairement financé par l'État. Le conseil d'administration de l'établissement est actuellement présidé par Jean-Yves Larrouturou.

**Le Théâtre national de l'Opéra-Comique a pour mission statutaire** d'assurer, en direction du public le plus large, la production et la diffusion d'œuvres lyriques et de spectacles. Il met en valeur la diversité des expressions, de l'opéra baroque à la création contemporaine et le patrimoine de l'Opéra-Comique.

L'établissement, aussi dénommé « Salle Favart », est créé sous le règne de Louis XIV et accueille la troupe du même nom entre 1783 et 1801 puis entre 1840 et 1971. Il accueille des productions du genre opéra-comique interprétées par cette troupe. A partir de la fin des années 1970, plusieurs directions se succèdent et proposent des orientations artistiques différentes. A compter de 2007, Jérôme Deschamps renoue avec la production lyrique et la mise en valeur du chant français. Olivier Mantei lui succède en 2015 et propose depuis une programmation constituée du cœur de répertoire de l'Opéra-Comique mais également d'œuvres contemporaines.

**Pour assurer ses missions, le théâtre national de l'Opéra-Comique dispose d'une salle de 1.200 places, d'un budget annuel de 20 M€ et d'une équipe administrative et technique de 92 ETP. Il ne dispose pas de forces artistiques permanentes.**

L'établissement s'est également doté d'un projet de transmission en intégrant la Maîtrise populaire, qui contribue au développement de la sensibilisation, de la médiation et des programmations de spectacles de l'Opéra-Comique.

### MISSIONS DU (DE LA) DIRECTEUR (TRICE)

---

Les missions du (de la) directeur(trice) général (e) sont notamment les suivantes :

- Assurer la responsabilité de la direction générale ainsi que le pilotage stratégique de l'Opéra-Comique, dans toutes ses dimensions artistiques, culturelles et managériales au sens large (conduite des personnels, pilotage des ressources humaines, artistiques, financières et techniques, contrats, dialogue social de qualité, management) dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'administration et avec l'appui de l'équipe de direction placée sous son autorité ;
- Elaborer et mettre en œuvre un projet artistique et culturel original et ambitieux :
  - o Développer une programmation lyrique en donnant une place significative aux compositrices et en intégrant la création contemporaine, en complémentarité avec l'offre francilienne déjà existante, et en prenant en considération les enjeux relatifs aux formes de représentation, au renouvellement du rapport avec les publics et aux formats qui leur sont proposés ;
  - o Mettre en place une politique de commandes à des compositeurs, compositrices et de résidences d'artistes (compositeurs et interprètes) ;
  - o Proposer une politique d'accueil volontariste en direction des équipes et compagnies indépendantes nationales et s'inscrire dans les réseaux de coproduction nationaux et internationaux ;

- Intégrer les enjeux liés au numérique pour contribuer au renouvellement des formes artistiques et des liens avec les publics ;
- Mettre en œuvre une politique de développement des publics et des actions de médiation innovantes en s'appuyant notamment sur la Maitrise Populaire ;
- Prendre en compte la dimension écologique et sociétale, l'égalité professionnelle homme-femme, pour tous les métiers y compris artistiques et la valorisation des diversités ;
- Etre le garant d'un pilotage rigoureux des ressources, porter une réflexion sur les nouveaux modèles économiques de l'Opéra, et assurer un dialogue de gestion régulier avec ses tutelles ;
- Mettre en œuvre une politique dynamique et ambitieuse de recherche de partenariats financiers et de mécénat.

Le (la) directeur(trice) général(e) du Théâtre National de l'Opéra-Comique est nommé(e) pour un mandat de 5 ans, renouvelable 2 fois par deux mandats de 3 ans.

## **COMPÉTENCES**

---

Il (elle) devra disposer :

- d'une bonne connaissance des réseaux professionnels du secteur de la musique et particulièrement du monde lyrique sur un plan national et international ;
- d'une capacité de dialogue avec les tutelles de l'établissement ;
- d'une expérience réussie de la conduite de projets culturels d'envergure, et/ou de direction d'établissement du même type ;
- de solides compétences dans le domaine de la programmation artistique notamment lyrique ;
- d'une maîtrise des enjeux liés aux publics (diversification, renouvellement, fidélisation...) et à la communication ;
- d'une forte capacité de management d'équipes ;
- d'une bonne connaissance de la conduite d'opération de mécénat et de sponsoring.

Les candidatures, constituées d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation indiquant les prétentions salariales et d'un dossier de 10 pages maximum annexes incluses, sont à adresser par mail à [candidature.tnoc@culture.gouv.fr](mailto:candidature.tnoc@culture.gouv.fr) avant le 11 juin à midi (renseignements à la même adresse). Un kit de documents utiles est disponible sur simple demande à l'adresse la même adresse email.

Prise de fonction : 1<sup>er</sup> novembre 2021